

secours journaliers du docteur Mac-Laughlin, du Nord-Ouest, qui venait de prendre la place de M. Macgillevray. Il m'envoyait tous les jours assez de vivres pour M. Davenport, sa femme et moi.

Peu de temps après mon arrivée, M. Cote vint remplacer M. Davenport. Il entra dans ma chambre, et, me voyant couché, me dit seulement : « Eh bien ! vous avez guerroyé à vous tout seul. » Le soir, il me fit servir à souper, et, le lendemain matin, de bonne heure, il me mit à la porte. Non content de me défendre sa maison, il m'interdit le territoire des États-Unis. Toutes mes prières, jointes à l'intervention du docteur Mac-Laughlin, ne purent décider M. Cote à revenir sur sa décision.

Dans cette extrémité, le docteur consentit à m'admettre sur le territoire anglais, où il me nourrit et prit soin de moi ; il savait bien cependant que cet acte généreux nuirait à son commerce d'hiver. Au commencement de cette saison, mes blessures se trouvèrent assez bien guéries pour me permettre de chasser quelque peu en tenant mon fusil de la main gauche. Mais, vers les premiers jours de l'année, sorti un soir pour aller chercher de l'eau, je glissai et tombai sur la glace. Dans cet accident, non seulement, je me cassai de nouveau le bras, à la même place, mais la clavicule elle-même fut rompue. Le docteur Mac-Laughlin se chargea de tous les détails d'intérieur qui étaient restés jusqu'alors à ma charge, et il me fallut supporter une seconde retraite également longue.

Au printemps, je pus retourner à la chasse ; je tuai un grand nombre de lapins et quelques autres animaux, dont le docteur me paya les peaux de la manière la plus libérale. Il m'apprit que la compagnie du Nord-Ouest n'avait point de bateaux pour Mackinac, où je souhaitais me rendre, mais qu'il saurait bien forcer M. Cote à m'y conduire. Finalement, ce dernier promit de me mener jusqu'à *Fond du Lac* dans son propre canot ; cependant il me fit porter dans un bateau avec quelques Français.